

Taxe sur les résidences secondaires Ce n'est pas ainsi que le Valais devrait traiter ses hôtes

A propos de l'article intitulé «Les taxes jettent un froid» (24 heures du 4 février 2015). «Les biens immobiliers prennent de la valeur. Cette taxe, c'est un investissement», déclare M. Simon Epiney, président d'Annibers. Alors là, il fait fort! Ainsi, seules les résidences secondaires auraient pris de la valeur? Qu'en est-il des immeubles de tout le pays? N'ont-ils pris aucune valeur? Preuve est faite que les recettes recherchées devraient se résoudre par l'impôt et non par une taxe inique. Mais les propriétaires valaisans ne seront pas d'accord de voir taxer leurs biens comme ceux de leurs hôtes.

Lors de l'achat de leurs biens, les propriétaires ont payé tous les droits, taxes et impôts liés à la construction et à la vente de ces résidences. Ce sont bien eux, et non les promoteurs ou les habitants des communes, qui ont mis largement la main au portefeuille au cours des quarante dernières années.

Tout le Valais a profité et profite des résidences secondaires qui génèrent des coûts annuels conséquents, donc d'importants revenus et de nombreuses places de travail, aussi bien en stations qu'en plaine. Cet aspect a été ignoré dans la réflexion visant à l'introduction d'une taxe qui, par ailleurs, ne remplit aucunement son premier objectif, à savoir: générer des lits chauds. Car ce n'est pas en taxant les propriétaires que l'on remplit des lits, mais bien en améliorant l'accueil et l'offre.

L'introduction d'une nouvelle taxe ou l'augmentation des taxes existantes vont clairement



La station valaisanne de Champéry. FLORIAN CELLA

à l'encontre des intérêts des communes concernées.

Les propriétaires, touristes captifs, sont ainsi sourmis à la double peine, ce n'est pas ainsi que le Valais devrait traiter ses hôtes.

Charly Tauscher, président APEROwornaz, Vevey

Laïcité Vers une nouvelle religion?

Les religions servent à relier les fidèles en les liant à un Dieu. Elles sont précieuses, inculpables des préceptes moraux indispensables, prônant la générosité, le pardon, l'amour du prochain. Et surtout: elles apportent l'Espérance, nourrie de la certitude que l'âme de chacun est éternelle.

Certes, l'espoir est aussivital que l'oxygène sur la planète Terre. Mais pourquoi faut-il espérer que nos petites existences se poursuivent en esprit dans l'au-delà immatériel?

Nous savons pertinemment que c'est par la transmission que nous existons autour et au-delà de nous-mêmes. Nos enfants, nos créations, nos actions, nos exemples - bons et mauvais - contribuent à la continuité de l'espèce.

C'est la survie de l'espèce qui compte par-dessus tout, pas celle de l'individu mortel. Nous

n'avons que faire de l'éternité; l'avent est notre affaire.

Pour serpenter autour d'une direction idéale, dans un monde sans Dieu, nous avons besoin d'une éthique de portée générale. Un cap, un but.

Lequel? En quoi innover? Quelle erreur réparer?

Le pape Léon XIII, fondateur de la doctrine sociale de l'Eglise catholique, décréta en 1891 que le bonheur n'est pas le but de la vie. Horreur!

Les valeurs laïques à cultiver, recoupant, dépassant les sagesses religieuses, formeraient la synthèse de la spiritualité de l'avent - axée vers le bonheur terrestre des êtres!

Les religions en mutation, richesses culturelles indéniables, expurgées des manipulations prophétiques, débarrassées de l'enfer et du paradis, participeraient à cette grande œuvre de mise à jour.

Article 1: le bonheur est le pain quotidien dont nous avons le plus fait.
Michel Bory, Grandson

Support de cours A gauche, les gentils, à droite, les méchants!

A propos de l'article intitulé «Un support de cours «californien» est retiré» (24 heures du 4 février 2015).

Ainsi donc, l'EPSIC vient d'être prise en flagrant délit d'utilisation d'un établissement scolaire à des fins de propagande idéologique. Dans le cadre d'un cours de sensibilisation à la vie politique, les élèves ont subi une lecture binaire digne du Petit Livre rouge de Mao où, en gros, on vous explique que la gauche, ce sont les gentils, et la droite les méchants.

Sans revenir sur le fond du problème et sur le manque total de professionnalisme de quelques enseignants qui ont confondu leur vision idéologique simpliste du monde et l'éveil à l'esprit critique, je souhaite relever un aspect qui me semble intéressant. Dans l'idéologie «de gauche» on pouvait lire: «Il faut vivre en harmonie avec la nature et «respecter la nature et les autres humains».

Or, que je sache, les Vert'libéraux défendent une harmonie avec la nature et un respect de celle-ci tout en ayant, sur la plupart des autres questions, une idéologie de droite humaniste.

Pour montrer que ce n'est pas si simple, je précise que l'Initiative vert'libérale sur la taxation des énergies polluantes est combattue par la droite au nom de la «défense de l'économie fossiles» mais également par les socialistes, au nom d'une défense corporatiste à courte vue. Seuls les Verts soutiennent les Vert'libéraux, on peut d'ailleurs les remercier de ne pas toujours voir le monde en mode gauche-droite.

Notre société ne se partage pas toujours entre les gentils et les méchants, elle est plus complexe que cela, il y a les progressistes et les conservateurs, ceux-ci se retrouvent d'ailleurs dans les deux camps. N'en déplaise aux petits schémas simplifiés de quelques enseignants idéologues.

François Pointe, président du Parti vert'libéral vaudois, Jongny

Eoliennes La réalité est coriace

A propos de la lettre de lecteur de M. Yves Chevillat intitulée «Une énergie inépuisable chez nous» (24 heures du 31 janvier 2015).

La lettre de M. Chevillat, de Suisse Ecle, diffère peu de celle actualisée de M. Berny parue le 15 janvier. Il fait remarquer qu'actuellement 1000 éoliennes de grande «mammouth» (diamètre des pales: 120 m) seraient nécessaires en Suisse pour égaler l'Allemagne à l'identique, au lieu des 2000 machines de grande plus «proportionnées» (diamètre: 80 à 100 m) soutenue par M. Berny.

A la bonne heure! Et s'il ne s'agissait que d'un mirage? Voyons un peu.

Premièrement, l'erreur est patente si M. Chevillat ne tient pas compte de la différence du régime suisse des vents, qui est de 30% inférieur à celui de l'Allemagne. Tenons-en compte: les 1000 machines «mammouths» passent du coup à 1300 pour compensation!

Deuxièmement, pour atteindre l'objectif de la Confédération en 2050, le compte n'y est toujours pas. Il faut avoir un cell sur la croissance de ces 25 prochaines années. La réalité montre à l'évidence qu'il serait sage d'adopter un taux multiannuel minimum de 1,12% afin de compenser les accroissements de l'industrie et de la population. Conséquence: pour soutenir le Mix éolien des protagonistes en question, une majoration cumulée de ce taux sur 35 ans s'avère nécessaire, il passe de ce fait à 53,624%. Tenons-en compte: 1300 x 1,5264 donnent une Suisse bardée de 2000 machines «mammouths» à l'horizon 2050, voire 4000 pour des éoliennes plus «proportionnées»!

Troisièmement, il est illusoire de spéculer sur des tailles

d'éoliennes encore plus grandes car leur transport en Suisse reste un facteur limite déjà pour les types «mammouths»!

La réalité est coriace.
Charles Schneider, Remens

Fiscalité écologique Combien vaut une vie?

A propos de la bêtise intitulée «Environnement - La Suisse a beaucoup de progrès à faire» (24 heures du 30 janvier 2015). En Suisse, 2000 à 3000 décès prématurés par an sont dus à la pollution atmosphérique! Voici le constat de l'OFEV relayé dans cet article. Dans le rapport de l'OFEV, il est même indiqué que les carburants fossiles (essence, diesel, mazout, gaz) représentent les trois quarts des gaz à effet de serre ainsi que la principale source des poussières fines respirées par les habitants de notre pays.

Aujourd'hui, les opposants à l'Initiative fiscale 4E contre TVAs crient au scandale en envisageant l'augmentation du prix du litre d'essence de 1 fr. 30. Alors je leur demande, combien vaut une vie?

Pour ma famille, je dirai Oui le 8 mars prochain à la mise en place d'une fiscalité écologique! Michaël Dupret, secrétaire général des Vert'libéraux vaudois, Bex

Ecrivez-nous

Nos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre via www.24heures.ch, ou à correspondants@24heures.ch, ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. La lettre doit être concise (au maximum 1700 signes, espaces compris), signée, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues.